

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES FORMATIONS SUR SITE

Article 1^{er} - Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des formations sur site organisées par l'Association GENERATION IMPLANT.

Toute participation aux modules de formation proposés par l'Association Génération Implant implique l'acceptation sans réserve par le stagiaire, et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales.

Article 2- Définition des services proposés par l'Association Génération Implant

L'Association Génération Implant est un organisme à but non lucratif ayant pour objet d'assurer la formation théorique, clinique et pratique des chirurgiens-dentistes en odontologie et propose, dans le cadre de son activité, des modules de formation sur site, également appelées formations « *terrain* ».

Les formations proposées par l'Association Génération Implant sont celles qui figurent sur son site Internet sous l'onglet «*formation* ».

Article 3- Tarifs et conditions d'inscription

- Paiement du prix

Le règlement du prix est exigible au jour de l'inscription. Tous les prix sont majorés de la TVA au taux en vigueur. La facturation sera établie sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la demande d'inscription.

Le client pourra effectuer un paiement en ligne par carte bancaire et sécurisé par la Banque HSBC. Lors d'un paiement par carte bancaire, un mail de confirmation est envoyé au client reprenant toute les informations relatives à sa commande.

L'Association Génération Implant se réserve également le droit de modifier ses prix à tout moment et sans le moindre préavis.

Les frais de repas sont à la charge de l'association.

- Défaut de paiement

L'Association Génération Implant se réserve le droit d'annuler à tout moment la participation d'un stagiaire à une formation en cas de non paiement du prix.

- Procédure d'inscription

L'inscription aux modules de formation se fait par courrier ou directement en ligne sur le site internet sécurisé de l'Association Génération Implant (www.generation-implant.com).

Pour être valides, les participations payantes doivent être dûment réglées.

A réception de la demande d'inscription et du règlement correspondant, une lettre de confirmation et une facture valant convention de formation sont adressées au stagiaire de la formation.

La réception de l'acompte n'implique pas l'acceptation. Toute réservation confirmée entraîne obligatoirement une facture due, du prix total de la formation.

de la réservation. La réservation vous est confirmée dans la mesure des places disponibles.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons :

- un courrier de confirmation

- la facture correspondant à l'acompte avec si nécessaire le solde restant à payer.

- Les informations concernant la formation (lieu, dates, horaires, formateur)

L'inscription à l'une des formations implique l'acceptation du paiement du montant total de la formation.

A l'issue de sa formation, le stagiaire recevra un justificatif de suivi du module de formation qui pourra, le cas échéant, être transmis au Conseil National de la Formation Continue à l'Odontologie (CNFCO) en vue de faire valider les enseignements suivis au titre de la formation continue.

Un nombre minimum et maximum de participants est défini pour chaque action de formation. L'Association Génération Implant se réserve la possibilité d'ajourner une session, au plus tard quinze jours avant le début de celle-ci, si le nombre de participants est insuffisant.

Dans ce cas, l'Association Génération Implant s'engage à prévenir immédiatement chaque stagiaire par écrit qui pourra, en cas d'indisponibilité, solliciter le remboursement des frais d'inscription réglés.

Article 4- Règlement par un OPCA

En cas de règlement par un organisme payeur extérieur (OPCA), il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la prise en charge du coût de la formation par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera facturée au stagiaire.

Article 5- Annulation

L'association se réserve la possibilité de faire intervenir un formateur autre que celui annoncé dans le programme.

En cas de participation insuffisante, l'association se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. Les chèques d'inscription seront alors restitués.

Les éventuelles annulations par le participant doivent être effectuées par écrit (courrier, mail, fax) au moins 25 jours ouvrables avant le début de la formation. Au-delà, ou bien en cas d'abandon en cours de formation, le montant du règlement (ou solde) reste intégralement dû.

Article 6- Modification

L'Association Génération Implant se réserve à tout moment le droit de modifier, d'ajouter ou de retirer des modules sans avoir à en justifier la cause et sans que le client ne puisse se prévaloir d'un quelconque droit à indemnisation.

Article 7- Propriété intellectuelle

L'Association Génération Implant conserve, en tant que titulaire des droits, la propriété intellectuelle de l'ensemble des modules de formation et de leur contenu, ainsi que toutes les prérogatives s'y rattachant.

La participation à un module animé par l'Association Génération Implant ou l'un de ses fournisseurs, n'implique en aucun cas la cession des droits de propriété intellectuelle qui s'y rapportent, et qui restent dans tous les cas la propriété exclusive de l'Association Génération Implant ou de ses fournisseurs.

Le client s'engage à respecter les droits de la propriété intellectuelle, en s'abstenant notamment de réaliser une copie des éléments (logiciels, textes, fichiers, vidéos...) pour les diffuser à des tiers.

Le stagiaire s'engage à ne pas porter atteinte, directement ou indirectement, aux droits attachés aux informations faisant partie des modules par des actes déloyaux ou parasites et prendra, à l'égard de son personnel ou des tiers, toutes les mesures nécessaires pour assurer les droits de l'Association Génération Implant ou de ses fournisseurs.

Article 8- Protection des données personnelles

L'Association Génération Implant s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses formateurs les informations qui lui sont transmises par ses clients, celles-ci étant par nature confidentielles.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour cela, il suffit d'en faire la demande en ligne ou par courrier en précisant vos noms, prénoms, adresse et numéro de siret.

Article 9- Clause attributive de compétence et loi applicable

Les conditions générales et tous les rapports entre l'Association Génération Implant et ses clients relèvent de la loi française.

Tout litige relatif à l'exécution des présentes sera porté devant le Tribunal du lieu du siège social de l'Association Génération Implant.